

J'ai donc cru nécessaire de mentionner les cas où l'hérédité alcoolique directe, associée ou non à l'hérédité mentale et nerveuse, se rencontre chez les générateurs; et de noter, dans une colonne spéciale, les cas où l'on ne retrace, chez les ascendants, que l'hérédité alcoolique directe seule. L'hérédité alcoolique collatérale m'a aussi paru intéressante à signaler.

Cette question de l'hérédité alcoolique est pour moi tout aussi importante que celle de l'abus de l'alcool chez l'individu comme cause directe de folie. L'alcoolisme, en effet, est si répandu; si nombreux sont ceux qui font un usage excessif de boissons enivrantes sans présenter de troubles mentaux; si nombreux aussi ceux qui abstinents deviennent aliénés, qu'il est à se demander si l'action seule de l'alcool peut être invoquée comme cause fréquente et unique de folie. Je crois tout aussi bien à la tare léguée à leurs descendants par les alcooliques qu'à l'action seule de l'alcool comme cause de folie chez le buveur; d'autant que l'action de l'alcool, comme cause efficiente de folie, est difficile à préciser et très souvent problématique, associée qu'elle est, presque toujours, à d'autres facteurs, notamment à l'hérédité sous ses diverses formes.

La statistique ci-dessous repose sur l'observation de 847 aliénés, admis à la section des hommes à l'Asile St-Jean-de-Dieu, comme patients publics, du 1 janvier 1902 au 1 juillet 1907. Ce nombre 847 ne représente pas le total des hommes admis à ce service dans cet espace de temps, déduction a été faite des récidivistes qui ne figurent ici qu'une fois, et des personnes internées et reconnues non aliénées.

Ces 847 aliénés sont divisés en cinq groupes:

1^e groupe: aliénés atteints de folie alcoolique pure.

2^e groupe: aliénés présentant des formes de maladies mentales variées et dont les antécédents accusent un usage immodéré d'alcool.

3^e groupe: aliénés présentant des formes de maladies mentales variées et chez qui on note un usage modéré d'alcool.

4^e groupe: aliénés présentant des formes de maladies mentales variées mais avec histoire nulle au point de vue alcoolique.

5^e groupe: aliénés présentant des formes de maladies mentales variées mais à antécédents incomplets ou inconnus.

Pour me conformer aux règles formulées par le Dr J. Bertillon dans son ouvrage "L'alcoolisme et les moyens de le combattre ju-